Les Conférences de l'Ecole des Sciences sociales et politiques de l'Université catholique

La production et la distribution d'énergie
Son rôle dans l'économie nationale

par M. DUVAL-ARNOULD, député de Paris

M. Duval-Arnould député de Paris, viendra donner à Lille, mercredi prochain, en la salle de l'Evêché une Conférence sur le sujet suivant : « L'industrie de production et de distribution d'énergie; son rôle dans l'économie nationale. »

Nos lecteurs savent que M. Duval-Arnould s'est spécialisé dans l'étude des questions toujours — son rôle au Parlement en témoigne — à la réalisation pratique. Professeur économiques; mais l'étude chez lui aboutit d'Economie Politique à la Faculté de Droit de l'Institut Catholique de Paris, il est aussi Président de la Commission du Travail à la Chambre des Députés et membre de la Commission des Travaux Publics.

Peu d'hommes en France pourraient aborder le problème qu'il va traiter avec une connaissance aussi étendue et aussi précise de ses répercussions financières, économiques et sociales.

C'est un problème nouveau que celui de l'énergie, de ses sources et de sa diffusion sur tout le territoire. S'il a déjà reçu une solution pour d'autres régions, il intéresse au plus haut point notre pays du Nord, sous chacun de ses aspects scientifique, industriel et social.

Sa portée scientifique est considérable : C'est de la science qu'il attend sa réalisation technique. L'aménagement des sources d'énergie, suivant les ressources régionales; l'équipement des lignes de transport qui la mettront à la portée du consommateur gros ou petit, sont des questions scientifiques; ainsi que l'équipement des moteurs destinés à l'utiliser. Et il est tout naturel de voir un savant présider cette conférence de l'Ecole des Sciences Sociales et Politiques. M. Aimé Witz, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, membre correspondant de l'Institut, qui présidera cette réunion, apportant ainsi à l'exposé de M. Duval-Arnould la haute autorité de sa compétence scientifique.

Du côté industriel, le problème de l'énergie n'est pas moins intéressant : il y a de grandes transformations à attendre non seulement dans les procédés industriels, mais même dans la répartition des industries à la surface du globe des solutions qui peuvent être apportées à ce problème.

Du point de vue économique et social enfin, ce sont les forces productrices du pays qui vont s'en trouver accrues ou au moins singulièrement modifiées; quelles répercussions aussi la diffusion de l'énergie électrique n'aurait-t-elle pas sur la vie des travailleurs, tant à l'usine qu'à la ferme.

Il est certain que l'importance de ce problème est, sous quelque aspect qu'on l'envisage des plus considérables. M. Duval-Arnould mettra sa haute compétence, son expérience consommée, son beau talent de conférencier à exposer cette question qui intéresse au plus haut degré une région industrielle et intensivement agricole comme est la nôtre.

Petite Correspondance

G.O.D. — On met simplement le prénom, le nom et l'adresse. —— **Michette 13.** — Elle peut vendre et faire un acte sous-seing privé. —— **Jean II.** — Oui, mais vous avez la faculté de répudiation pendant l'année qui suit votre majorité. On ne peut vous incorporer avant ce délai. —— **V.M.** — Oui, il en a le droit. —— **P.L. 25.** — Il a lui-même le droit de proroger pour 5 ans. Comme loyer commercial, vous ne pouvez l'augmenter avant l'expiration de cette prorogation si lui retirer la location. —— **Saint-Antoine 32.** — Non, il n'est pas besoin qu'elle aille avec vous. —— **Anatole 113.** — 28 octobre. —— **L.M. 36.** — L'exemption de base est de 4.000 majorés de ⅙ pour 1921 en régions libérées, soit 6.000 au total pour les localités de 50.000 habitants et au-dessous. Elle est de 5.000 ⅙ ⅓, soit 7.500, dans les villes au-dessus de 50.000 habitants. —— **Un père désespéré.** — Vous pouvez réclamer son envoi en correction, mais c'est une solution qui a peu de chances de vous donner de bon résultats. Vous pouvez le mettre en pension. —— **H.S. Folin 20.** — Faites une réclamation à vos chefs hiérarchiques qui se renseigneront au bureau de recrutement. — **Un poilu du 1er.** — Il faut un certificat de votre dernier corps. —— **Catherine et Joséphine 21.** — Vous devrez certainement accepter une augmentation. Sinon elle vous sera imposée. —— **A.C. 18 mère camuyée.** — Ne répondez même pas. Au besoin déposez une plainte en chantage. Aucun journal n'insérera une diffamation de ce genre. S'il s'en trouvait, vous pourriez assigner en diffamation. —— **S.D.** — Nous l'ignorons.

H.R.T. 420. — Du moment que la prorogation est terminée, on peut vous augmenter. —— **Petit propriétaire pas riche.** — Il ne semble pas qu'il y ait exagération, et en cas de procès, vous en serez certainement condamné à payer. La rançon que vous obtiendrez ne compensera pas les frais du procès. —— **Une victime de l'oubli.** — Réclamez par lettre recommandée et au besoin adressez une plainte motivée au ministère de la Justice. —— **Henri-Louis n° 100.** — Il n'y aura pas d'expulsion avant avril 1922. —— **Félix.** — Ils sont tirés au sort sur une liste établie par la Préfecture. —— **Georges Dempsey 13.** — Il faut faire une demande et solliciter l'exemption des droits de sceau en produisant un certificat d'indigence. Voyez le bureau de naturalisation à la Mairie. —— **Rubens Schaerbeck.** — Il n'a pas le faire que si vous lui avez donné une procuration. —— **Roubaix 50.** — Puisqu'il y a une décision de justice, elle doit être exécutée. —— **Tilline 52.** — S'il y a eu accident de travail, vous pouvez réclamer la pension afférente au titre de la loi sur les accidents de travail. Voyez un avocat. —— **F.M.N.** — Donnez congé ou faites valider par le juge de paix, celui que vous avez donné. —— **Pierre et Sophie 127.** — Non. —— **Locataire ennuyé.** — Vous n'avez plus droit de proroger. Il ne pourra expulser avant avril, puisqu'il n'y a pas eu de décision de justice devenue définitive qu'il puisse faire exécuter. —— **Pauvre Petit.** — Ecrivez au secrétariat de la Compagnie. —— **M.E.M. locataire du second.** — Elle n'est majeure qu'à 21 ans; en principe elle doit retourner. Mais peut-être n'usera-t-on pas de coercition si elle refuse.

Désespérée. — Il en a le droit. —— **Non patenté.** — Vous n'avez pas de prorogation spéciale. Il a droit d'augmenter. —— **Un ignorant 500.** — Vous pouvez les acheter au cours du jour, à n'importe quel agent de change. —— **Violette.** — Sur papier timbré, et timbre de quittance de 0.25 jusque 100 fr.; de 0.50 de 100 à 1.000 fr; de 1 fr. au-dessus de 1.000. —— **A Ex-Oreiz.** — Elle peut réclamer votre allocation de vieillesse. —— **A.B.C.** — Elles existent encore. Vous aurez votre tour, mais vous pourriez néanmoins, vous assurer de votre rang. —— **40 Mouvaux.** — 1, Voyez le greffier de la commission; 2, Oui, mais pas sur le gibier dont la chasse est fermée; 3, Non. —— **Scarlatine.** — Allez au bureau d'hygiène et entendez-vous pour le prix. —— **J.L.M.J.** — Il faut un congé par huissier. —— **P. Valentin 19.** — C'est une question d'entente. —— **M.F.** — Pour le chiffre d'affaires, une loi est en instance, qui exonérera les personnes dans votre cas. Ne faites donc rien. Mais vous devez vous inscrire au registre du commerce au greffe du tribunal. —— **Benjamin Berthe.** — 1, Il ne peut augmenter avant l'expiration de la prorogation; 2, Le dossier doit être remis au greffe d'une commission cantonale. La feuille d'avance s'envoie à la Préfecture et non au Crédit National.

Aimant Hector. — Adressez-vous à n'importe qu'elle banque. —— **Un pauvre petite commerçant.** — 1, Votre prorogation a en effet été faite après les délais; 2, Le propriétaire n'a pas à entrer dans la question de cession de votre commerce. Tachez de vous entendre avec le successeur. —— **Locataire chance 1001.** — Oui. —— **W.X.Y.Z. 25.** — Vous ne pouvez proroger à nouveau. Il a droit de vous augmenter. —— **Jojo 29.** — Dans une librairie. ——

Territorial du 156 R.A.C. — Vous avez droit à cette médaille. —— **Charlot.** — 1, Si la prorogation est terminée, vous pouvez augmenter; 2, Non, il est trop tard. —— **Petite Brunette.** — Un acte sous-seing privé suffit. —— **J. Z n° 51.** — Oui. —— **Dévoué embarrassé 68.** — On peut vous donner congé; avec une prévenance raisonnable. —— **Justine n° 20.** — Réclamez encore votre récépissé à la Préfecture. C'est bien là, en tous cas, que vous devez envoyer votre pièce. —— **Violette des bois 235.** — En principe, vous devez laisser les locaux libres à la fin du bail. Si vous restez une location verbale s'engage. Vous pourrez attendre qu'on vous appelle au juge de paix. —— **O.V.B. un employé.** — Il existe des brochures explicatives du ministère des Finances, que vous devez pouvoir obtenir des percepteurs; Souvent ils en manquent.

Un poilu ennuyé. — La loi militaire n'est pas encore passée devant les Chambres. —— **Oscar Clémentine 242.** — Vous pouvez faire des offres réelles au juge de paix. —— **Joseph 61.** — Allez à l'Alliance, vous vous défendrez. Pour plus de sûreté, prenez un avocat. —— **Intéressée 608 A.** — 1, C'est un pigeage imaginaire; 2, Chez un pharmacien. —— **W. 4.** — 1, Oui, et vous n'êtes plus sans ressources; 2, Non; 3, Oui, si vous avez des remorques. Ces allocations sont réservées aux indigènes. —— **Edé**

puridien souhaite une Marie Paule. — Vous pouvez déposer une plainte au Parquet en spéculation illicite. —— **B.P. 35.** — Il ne peut être question de prorogation de 2 ans pour vous, puisqu'il s'agit d'une location d'après-guerre.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — « Les Oiseaux de passage », comédie de MM. Maurice Donnay et Lucien Descaves sera donnée à l'Hippodrome, en soirée, le jeudi 19 janvier, par la Tournée Ch. Baret.

—— **Hippodrome-Théâtre. — Saison Lyrique 1921.1922.** — Dimanche prochain 22 janvier, en matinée, à 15 h., « La Cocarde de Mimi-Pinson », l'amusante et populaire opérette en 3 actes de Goublier fils.

En soirée, à 20 h., « Les Cloches de Corneville », opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux de Planquette. Corps de ballet aux deux représentations.

La location s'ouvre ce matin, mardi, au 16 de la rue de la Gare, pour les deux représentations.

—— **Casino-Palace.** — Jeudi en soirée, à 8 h., « La Juive », avec le concours de M. De Lerick, fort ténor de l'Opéra de Paris. Samedi en soirée, à 8 h., « Carmen », avec le concours de Mme Andrianl, de l'Opéra de Nice.

A la demande des habitués des matinées, et pour permettre au public des environs de Roubaix d'entendre M. De Lerick, la direction donnera une représentation supplémentaire de « La Juive » dimanche en matinée, à 3 h.

Dimanche en soirée, à 8 h., « Carmen ». Lundi en soirée, à 8 h., « Les Mousquetaires au Couvent. »

La location est ouverte 12, place de la Liberté. Téléph. 13-14. Salle chauffée.

—— **Au Groupement amical des Anciens du 49e B.C.P.** — La fête intime organisée à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de cette société, a eu son plein succès. Les nombreux sociétaires présents ont eu le plaisir d'entendre plusieurs artistes renommés qui avaient bien voulu prêter gracieusement leur concours. M. Baratto, ténor du Conservatoire de Lille, dans les airs de Werther, La Vie de Bohême, Maître Pathelin, M. Empis, baryton de la Lyrique de Fives-Saint-Maurice, dans le Roi de Lahore, Sommeille, ont su émerveiller l'auditoire par leur voix claire et puissante. MM. Dupont et Plétin, chansonniers de Caveau Lillois, dans leurs œuvres patoisantes, ont su dérider le public dans la partie comique. La Fanfare de Marquette prêtait également son gracieux concours, et a eu la faveur des applaudissements par l'exécution de ses morceaux de choix.

Le piano était tenu par Mlle Claire Drumez, professeur, lauréat du Conservatoire de Roubaix, qui, une fois de plus, a su charmer l'assemblée par son réel talent. Soirée parfaitement réussie, qui laissera à tous le meilleur souvenir.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — « La Timbale d'Argent ». — Agrémentée d'une musique légère, agréable, l'opérette en 3 actes « La Timbale d'Argent », est une œuvre très amusante. Elle a obtenu un franc succès auprès du public restreint, qui assistait à cette première, dont l'interprétation fut pleine de gaîté et d'entrain.

Mlle Marthe Dorna, dans le rôle de Muller, fit admirer sa jolie voix, conduite avec sûreté et son remarquable jeu scénique. A ses côtés, brillèrent Mlle B. Nicolle, excellente comédienne en Molda, et Mlle Magny, toujours amusante en Fichtel.

Nos deux comiques, MM. Hardy (Reab), et Marnia (Pruth), ont encore une fois beaucoup diverti le public; ces deux artistes sont vraiment admirables dans l'art de camper leurs personnages.

Chœurs et orchestre, conduits par M. Rouzeré, furent parfaits; au 2e acte, le « Ballet des Flanquilles » fut très goûté.

Le spectacle avait commencé par la troisième et dernière représentation de « La Carmagnole », le drame lyrique de Bouserez.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Jeudi 19 janvier, à 8 h., soirée de gala, « Carmen », opéra-comique en 4 actes, Musique de Georges Bizet, avec le concours de Mlle Nordi, dans le rôle de Carmen, et de M. Gallina, 1er ténor, dans celui de Don José. Au 2e acte, « Danses gitanes » et au 4e acte, grand ballet espagnol. La location est ouverte comme d'usage.

—— **Le concert de l'Association des anciens élèves de l'école de la rue du Calvaire.** — Cette association offrira aux familles de ses membres un grand concert qui aura lieu ce soir, mardi 17 janvier, dans la salle des fêtes de la rue Houchard. La Commission s'est assuré le précieux concours de l'Orphéon Tourquennois qui, sous l'experte direction de M. Jean Wibaut, interprétera deux œuvres inédites, tandis que d'excellents chanteurs et instrumentistes se produiront dans un programme de choix. La note gaie ne fera pas défaut car plusieurs comiques participeront à ce concert, qui sera terminé par la comédie de Gavault « Maud militari ».

Le concert commencera à 20 h., et le public est invité à être exact, afin de ne pas nuire aux exécutions.

ROUBAIX
CENTRAL - CINÉ - THÉATRE Rue du Vieil-Abreuvoir
Dimanche 22, Séance continue de 3 à 9 h. 32731

32429

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. Godart

— **Fraude commerciale.** — M. Benoit Colin, 32 ans, entrepositaire à Roubaix, Grand'Rue, a mis en vente, dans son établissement, sous la dénomination « eau de vie », une dilution alcoolique infectée. M. Colin relance la fraude jusqu'chez qui la marchandise a été saisie. L'un d'eux, entendu à la barre, déclare que la fraude était impossible après livraison. 200 fr. d'amende.

— **Hausse illicite.** — Plusieurs chevillaers et bouchers de Lille étaient poursuivis pour vente de la viande au-dessus des cours fixés par les arrêtés préfectoraux. Le tribunal inflige les peines suivantes à : MM. Jules Leroy, Georges Demesmine, Louis Delescluze, Gustave Hubert, Julien Bernaert, Mme Marie Dehonck, chevillaers à Lille, chacun 3.000 francs d'amende et insertion du jugement dans deux journaux de la région; Roussel, boucher à Lille, 500 francs d'amende; Deregnaucourt, boucher à Bersée, et Fache, boucher à Mérignies, chacun 1.000 francs d'amende et la peine accessoire de l'insertion.

— **Vol domestique.** — La jeune Marie-Philothée Leroy, 19 ans, était domestique depuis plus d'un an au service des époux Descamps, 24, rue Jeanne-d'Arc, à Roubaix. Mme Des amps, dont le mari est chevillaer, tient une importante boucherie, rue Pierre-Motte, et la petite bonne avait la confiance de la maison. La boucherie s'aperçut, toutefois, qu'elle faisait des dépenses exagérées et s'entendit avec un agent de la sûreté, M. Desbret, pour la surveiller. La servante dérobait un billet de 100 fr. dans le portefeuille de M. Descamps. D'où le contrôle avait été vérifié par l'agent. Une perquisition faite dans sa chambre, permit de découvrir une cassette contenant une première fois, une somme de 2.700 francs, puis, huit jours plus tard, le jeune détenteur 6.025 francs, pour attendre le jour de l'arrestation. 6.400 francs. L'inculpée posa des aveux partiels devant le commissaire de police, M. Auzeny, qui l'interrogea. A l'audience, elle nie et donne diverses explications tendantes à expliquer la provenance d'une somme aussi importante. Les époux Descamps, qui étaient constitués partie civile, réclament par l'organe de Me Spriet le remboursement des 6.400 francs trouvés dans le coffret, sans tenir compte des dépenses somptuaires faites par l'indélicate servante (un temps dernier, 2.000 fr. de toilettes, 1.500 fr. de bijoux, une bicyclette, frais de taxis, etc. Le Tribunal accorde la réparation demandée à titre de dommages-intérêts et octroie en outre à Marie Leroy 18 mois de prison.

— **Vols en gare.** — A la suite de nombreux vols en gare de Tourcoing, un inspecteur fit une enquête qui aboutit à une perquisition, le 31 octobre dernier 54, rue du Danvin à Wattrelos chez deux employés de la Compagnie. Le commissaire enquêteur découvrit trente litres de vin, de l'huile du pétrole, un cousin, un stramontin dont la provenance lui sembla suspecte. On reproche à ces deux employés d'avoir participé aux vols en gare de Tourcoing. Après une éloquente plaidoirie de Me Dilicent, le tribunal les renvoie du chef de vol. L'administration des contributions indirectes était intervenue, réclamant une amende de régie pour transport de vin sans congé. Les juges accordent l'amende fiscale qu'ils fixent au minimum réclamé par la régie.

Communications

ROUBAIX. — Syndicat des Employés. — Mardi 17 janvier, à 19 heures, 133, rue du Grand-Chemin, réunion des garçons de recettes de la Banque.

TOURCOING. — Orick-Sicks. — Aujourd'hui mardi, à 19 h. 45, répétition générale par M. Duyzburgh.

— **Orphéon l'Echo de la Frontière.** — Mercredi 18 janvier, répétition générale.

— **Syndicat Libre.** — Aujourd'hui mardi, 17 janvier, réunion à 6 h. 30, des ouvriers appartenant au Groupe filature de laine, au siège, 50, rue du Château.

Nouvelles Militaires

STATIONNEMENT DES TROUPES DU LEVANT. — Les 4e et 97e régiments de tirailleurs algériens, à leur retour du Levant, seront stationnés comme suit :

Dans les 6e et 20e corps d'armée : le 24e régiment de tirailleurs algériens, à Verdun, en remplacement du 132e régiment d'infanterie; le 97e régiment de tirailleurs algériens, à Toul, en remplacement du 79e régiment d'infanterie, ces deux régiments d'infanterie devant être dissous.

TABLEAU D'AVANCEMENT POUR 1922. — **Train des équipages.** — Pour le grade de lieutenant-colonel : le chef d'escadron Combes, commandant le 1er escadron.

Artillerie. — Pour le grade d'officier d'administration de 1re classe : l'officier d'administration de 2e classe, Erfout, parc d'artillerie de Douai.

POUR NOS SOLDATS ET NOS CONSCRITS. — Voir ce paraître : la liste complète des aumôniers et des cercles en France, sur le Rhin, au Maroc et en Orient (prix : 0 fr. 50).

L'Etendard », informateur militaire, paraît sur douze pages tous les mois. Abonnement : 2 fr. par an. S'adresser à M. Jombart, 1, rue Belmas, à Cambrai (Nord).

1812-1922

110 ans ont passé depuis la découverte de l'Elixir Antiglaireux du Dr Guillié, dont l'efficacité est due contre les maladies dues aux glaires et : la bile (asthme, rhumatismes, foie, cœur). 6 francs, toutes pharmacies.

NORD

L'EMPRUNT DÉPARTEMENTAL DE RECONSTITUTION. — Assemblée générale constitutive du groupement des sinistrés. — Une assemblée générale constitutive du « groupement des sinistrés » ayant souscrit la déclaration prévue par les lois sus-visées des 31 décembre 1920 et 24 mars 1921, sera tenue dans l'une des salles de la préfecture du Nord, le dimanche 5 février à 11 heures.

Elle sera composée de représentants régulièrement mandatés de chacune des associations adhérentes au groupement et des sinistrés adhérents à titre individuel ou de leurs mandataires qualifiés.

L'assemblée générale sera précédée de réunions partielles qui auront lieu à la mairie de chacun des chefs-lieux de canton, dimanche 29 janvier 1922, à 11 heures et qui auront notamment pour but de faire procéder à la désignation des mandataires à l'assemblée générale constitutive, conformément aux dispositions de la circulaire préfectorale du 14 janvier 1922.

LE CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE. — Au cours d'une réunion du Comité, il a été décidé que les morceaux à imposer seront les mêmes pour les harmonies et les fanfares, en raison du coût de la gravure, actuellement très élevé.

Les morceaux en question seront choisis parmi des œuvres de compositeurs originaires du Nord et du Pas-de-Calais. Les noms des auteurs seront tenus secrets jusque environ un mois avant le concours.

TUÉ PAR L'EXPLOSION D'UN APPAREIL A ACETYLÈNE. — Sans qu'on soit encore fixé complètement sur les causes de l'accident, M. Coget-Dhainaut, marchand de cycles à Raimbeaucourt, a été tué par l'explosion d'un appareil d'éclairage à acétylène.

CHUTE FATALE. — On a trouvé mort, le crâne fracturé, un ex-mineur, Henri Degallaix, 64 ans, qui, croit-on, s'est tué accidentellement, par suite de vertige.

UNE AVEUGLE BRULÉE GRIÈVEMENT. — A Hellemmes, Mme Demanne, 42 ans, aveugle depuis plusieurs années, s'est brûlée grièvement en vaquant aux soins de son ménage. Elle a été transportée à l'hôpital Saint-Sauveur.

LES FRÈRES ENNEMIS A MAUBEUGE. — Depuis plusieurs mois, les rapports sont très tendus entre M. Bataille, maire de Maubeuge, conseiller général, et M. Sarot, aussi conseiller général, mais évincé du Conseil municipal alors qu'il passa au communisme. Une altercation vient de se produire, au cours de laquelle tous deux voulurent se porter des coups et les esquivèrent.

Il n'y aura pas de plainte déposée, dit-on.

ENREGISTREMENT. — M. Fontaine, inspecteur adjoint de 3e classe (Nord), est nommé au même titre dans le Pas-de-Calais.

NOMINATIONS DANS LES POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — Sont nommés : Mme Boulard, employée, à Tourcoing, receveuse de 6e cl. à Meurchin; M. Leclerc, receveur à Sains-du-Nord, nommé receveur de 4e cl. à Seclin; M. Daudet, receveur en disponibilité, nommé receveur de 4e cl. à Sommières; M. Dudoignon, receveur à Louvroil, nommé receveur de 5e cl., à Watten.

NE CHERCHEZ PLUS

Vous avez trouvé la meilleure marque de talons caoutchouc avec le WOOD MILNE, mais assurez-vous que ces mots sont bien imprimés sur chaque talon pour avoir le plus durable. Hommes, 2 fr. Dames, 1.50 la paire. Gros : Tiberghien, 8, place Notre-Dame, Roubaix. 85450d

PAS-DE-CALAIS

UN CHAUDRONNIER TOMBE ET SE TUE. — A la fosse n° 5 des mines de Liévin, M. Placide Piquet, 40 ans, chaudronnier, occupé au criblage, est tombé d'une hauteur de six mètres. Il mourut quelques instants après, d'une fracture de la région temporale gauche.

UNE MINOTERIE INCENDIÉE A SAINTE-CATHERINE-LEZ-ARRAS. — Au cours de la nuit de dimanche à lundi, vers deux heures du matin, un incendie s'est déclaré à la minoterie Saint-Christophe, appartenant à M. Martin, à Sainte-Catherine-lez-Arras.

Activé par un vent très violent pendant une tourmente de neige, cet incendie ne tarda pas à causer un véritable désastre. En un rien de temps, la minoterie, de reconstitution nouvelle et établie sur des plans les plus modernes, devint un immense brasier.

Les dégâts, couverts par une assurance, s'élèvent à 1.500.000 francs.

On suppose que la cause de l'incendie est due à un court-circuit.

TRISTYL-NOYON guérit immédiatement toutes les douleurs de la femme. 1079

BELGIQUE

UN CONSEIL DE CABINET

Le Conseil de Cabinet que nous avons annoncé hier s'est tenu lundi après-midi, au Palais, sous la présidence du Roi. MM. Theunis et Jaspar ont longuement fait rapport sur leur mission à Cannes et notamment sur le traité anglo-belge dont il a été question. Ce traité prévoit l'aide de toutes les armes d'Angleterre en cas d'attaque non motivée de la Belgique non seulement par l'Allemagne mais encore de n'importe quelle puissance. Il a été convenu que les délégués belges rendraient également compte au Parlement de leur mission à Cannes.

LE 3e CENTENAIRE DE MOLIERE

A l'occasion du troisième centenaire de Molière, des causeries, lectures et récitations ont eu lieu sur le grand écrivain, dans les écoles normales et moyennes, dans les 6e, 7e et 8e année des cours primaires. A la Monnaie on a donné « Le Bourgeois gentilhomme », et au Parc : « M. de Pourceaugnac » avec conférence de M. Olivier et un impromptu de M. Dupierreux.

UN ATELIER EN FEU A VERVIERS

Dix millions de dégâts

Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie s'est déclaré dans les installations des lavoirs Lamboray, destinés au lavage et carbonisage des laines. Une soixantaine de firmes sont intéressées dans cette affaire.

Samedi soir, par suite d'une combustion spontanée qui s'était produite dans une remise, le feu a pris dans l'établissement. En quelques heures toute la construction et son contenu ont été détruits. On évalue les dégâts à 10 millions de francs.

LA NATURE MEME
PARFUM DE MONNA VANNA

La Vie Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

LA COUPE DE FRANCE

Le match entre Levallois et Roubaix du 8 janvier a été annulé par suite de l'erreur incompréhensible d'un arbitre inexpérimenté. La Commission des arbitres a décidé de faire rejouer le match à Roubaix, le 22 janvier, c'est-à-dire dimanche prochain. Il va sans dire que le club doyen va faire l'impossible pour mettre en ligne, ce jour-là, une équipe impeccable, afin de confirmer son précédent succès et pouvoir continuer à courir sa chance dans la grande épreuve nationale.

Donnons seulement aujourd'hui quelques détails d'organisation. Tout d'abord, le match étant organisé par la S.F.A., tout le monde est tenu de payer son entrée, y compris les membres du Racing-Club de Roubaix. Ceux qui sont titulaires de fauteuils à l'année pourront s'assurer la jouissance de leur fauteuil pour dimanche prochain, en s'adressant chez Jénicot, 18, rue de la Gare, mercredi et jeudi, et en montrant leur carte d'abonné aux fauteuils. Toutes les autres places seront mises en location chez Jénicot à partir de demain matin. On y trouvera des billets à l'avance pour toutes les catégories de places, dont le prix est fixé à 8 fr., 5 fr., 3 fr.

LA POULE D'ACCESSION A LA DIVISION D'HONNEUR

Nos équipes roubaisiennes ont gagné toutes deux leur match dimanche dernier, mais avec un seul but d'écart ; nous nous attendions à un score plus favorable de la part du C.A.D.R., ce qui prouve que le Stade Hénin-Beaumont a un adversaire dangereux et tous les matches de cette épreuve promettent d'être très disputés.

Nous avions conseillé au F.C.S.R. de jouer courageusement d'un bout à l'autre de la partie; il le fit, puisque trente minutes avant la fin, il menait par 4 buts à 1, mais alors le manque d'entraînement se fit sentir et il s'en fallut de peu qu'il ne perdît le fruit de ses efforts. Lourches est une équipe qui possède du cran.

Contrairement aux prévisions générales, Douai est allé se faire battre à Bruay par 2 buts à 1.

Classement

Clubs	J.	G.	P.	N.	Pts	Buts P.	Buts C.
F. C. S. R.	1	1	0	0	3	4	3
C. A. D. R.	1	1	0	0	3	2	1
U. S. Bruay	1	1	0	0	3	2	0
S. C. Lourches	1	0	1	0	1	8	4
S. Hénin-Beaumont	1	0	1	0	1	1	2
S. C. Douai	1	0	1	0	1	0	2

RESULTATS DIVERS DU DIMANCHE

Amicale Turgot (1) et A.C. Decrème (1) ..... 1—1
A.S.T. (5-Voies) (1) bat Turgotine (mixte) ..... 5—0
S.C. St-Corneille d'Hem bat S.C.S.-Cœur Rx ..... 9—2

FOOTBALL-CLUB TOURQUENNOIS. — Challenge de l'U.F. — Le F.C.T. (1) bat L.S.A. (1). — Immédiatement après le coup d'envoi, le F.C.T. marque et récidive deux fois en 20 minutes de jeu. Sur ce, la L.S.A. demande l'arrêt du match et accorde match gagné au F.C.T., par 3 buts à 0. La partie a duré 25 minutes.

— Le F.C.T. (2) bat l'E.I.C. (1), par forfait.

PREPARATION MILITAIRE

UNION DE FLANDRE. — Réunion des capitaines, mardi 17, à 20 h., rue de Lille, 111. Spécialement convoqués : Capitaines de l'I.P.C. et du C.S.L. Communications importantes.

NATATION

LES CHAMPIONNATS DES ENFANTS DE NEPTUNE. — C'est dimanche prochain 22 janvier, à 17 h., que sera donnée, dans la piscine des Bains Municipaux, rue du Printemps, la première journée des Championnats des E.N.T.

Le programme, judicieusement composé par M. Paul Beuleux, moniteur-chef, réunira, dans différentes épreuves, tous les meilleurs éléments, hommes et dames, et un match de water-polo clôturera la réunion.

Au cours de cette première journée, les champions, Mlle Ernestine Lebrun et Henri Padou, tenteront officiellement le record de France des 50 mètres, vitesse.

Nous donnerons le programme de cette première journée.

BOXE

L'ACADEMIE DES SPORTS A L'ETRANGER. — Notre actif grand club, l'A.S.R., déplacera cette semaine plusieurs fortes équipes qui rencontreront des boxeurs réputés.

Vendredi 20, au Théâtre de Courtrai, au cours d'un grand gala franco-belge, organisé par le National Boxing-Club Deire contre Coppens, de Gand; Delsegere contre Maes, de Bruxelles; Baete contre Avermaete, de Gand; Castelain contre Vanwalleghem, de Courtrai; quatre grands dix rounds qui seront des plus palpitants.

A Calais, le 21, pour le match Calais-Roubaix : Voisin contre Beaucourt; Delannoy contre Debrocque; Schackels sans contre Duval; Schackels jeune contre Hocquet; quatre dix rounds également qui seront chèrement disputés.

A Tourcoing, le 22 : Deruelle contre Derurter; Janssens contre Rogez.

Les résultats de ces rencontres sont des plus incertains, en raison de la valeur des adversaires en présence. Mais nous espérons que les valeureux poulains de Dubus ne faillirent pas à leur réputation.

ACADEMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Pour raisons de force majeure, les prochaines réunions pugilistiques sont fixées définitivement aux 29 janvier, 26 février et 12 mars.

CLUB DES SPORTS MODERNES (ROUBAIX). — Mardi soir, à 7 h., entraînement obligatoire pour les boxeurs suivants : Libert, Girard, Dorlencourt, Rytz, lesquels doivent boxer à Lons-le-Lille le 22 janvier.

A cause de l'extension du club, la Commission a décidé de s'adjoindre, en plus du professeur Jean Vandenerruysen, bien connu, le prévôt Julien Vandenerruysen, qui compte cinq victoires et un match nul, sur six combats livrés.

Les membres du Comité sont également convoqués pour désigner les boxeurs qui participeront à la fête de Tourcoing et de Roubaix. Débat est spécialement convoqué.

POIDS ET HALTÈRES

UNION ROUBAISIENNE DES SPORTS ATHLETIQUES (22, rue Jeanne-d'Arc). — La délégation de la Société Athlétique Montmartroise, composée de MM. Duchateau, Roger, François, Gothards, etc., est venue, dimanche dernier, rendre visite à l'équipe de l'U.R.S.A., vainqueur du Challenge Truyen; mais par suite du retard survenu dans leur correspondance, cette délégation n'est arrivée à Roubaix qu'à midi et demi, de sorte que l'entraînement a dû être remis à 4 h. de l'après-midi.

Fort handicapé par le déplacement et le froid, aucun record n'a été battu, mais il y eut quand même du bon travail. Entraînés par Faith et Brugeman, voici les résultats obtenus :

Arraché d'un bras : Faith, 60 kil.; Brugeman, 60-65-70; Roger François, 60-65; — Développé à deux bras : Faith, 70; Brugeman, 70; Roger François, 80-90; — Arraché à deux bras : Faith, 80-85; Brugeman, 80; Roger François, 80-90; — Jeté en barres à deux mains : Faith, 105-110; Brugeman, 105-110; Roger François, 105-110. Roger François et Faith firent quelques essais sur 120, qui restèrent infructueux.

M. Décottignies, de Comines, le vieil athlète bien connu du monde haltérophile, arbitrait, assisté de MM. Verkaemst, de Tourcoing; Pezez, de Roubaix, et Broux.

Avant de quitter Roubaix, M. Duchateau, au nom de la délégation parisienne, remercia tous les athlètes présents, pour l'accueil qui lui avait été fait et promit de prêter son concours pour le Championnat du Nord du 19 février 1922.

GYMNASTIQUE

L'UNION DES SOCIETES SPORTIVES DE ROUBAIX a fait disputer, dimanche, son classement annuel. Ce concours a eu lieu, malgré le temps défavorable, au local des « Alpins », à Croix-Saint-Pierre. Il y avait 170 concurrents. La distribution des prix aura lieu mardi 17, à 20 h., au local des « Alpins ». Voici les résultats :

Adultes. — 1re catégorie : 1. Desmulliez; 2. Clarisse; 3. G. Bois; 4. Ducatin; 5. Dequentieu. — 2e catégorie : 1. Vermeire; 2. Vanthuyne; 3. P. Squelbut; 4. Duplos; 5. Mercanet. — 3e catégorie : 1. A. Squelbut; 2. J. Cuyiers; 3. Ducarin; 4. Dewalf; 5. Dethoor. — 4e catégorie (vétérans) : 1. Farvacques; 2. Vinche; 3. Dethoor; 4. Dervaincourt.

Pupilles. — 1re catégorie : 1. Aug. Laddé; 2. J. Lietecoche; 3. Depontieu; 4. Soenen. — 2e catégorie : 1. Aug. Fournier; 2. Gérard Leroux; 3. Louis Vinche; 4. Ryckebosch; 3e catégorie : 1. René Portier; 2. Georges Vinche; 3. Henri Verbeck; 4. J. Cornu; — 4e catégorie : 1. Eug. Verbeck; 2. Antoin; 3. J. Lewillie; 4. P. Weers.

PREPARATION MILITAIRE

ROUBAIX. — Fédération des Amicales. — Mardi soir, de 7 à 8 h., éducation physique, Groupe B. — Mercredi, de 7 à 9 h., entraînement et éducation physique, Groupe A. — Aux mêmes heures, réunion spéciale pour les jeunes gens de la classe 22, ter et 23e échelons. Présence indispensable. — Vendredi, de 7 à 8 h., théorie (tir et topographie); de 8 à 9 h., cours d'hygiène, Groupe A.

— **Ecole Roubaisienne d'éducation physique et de préparation au service militaire.** — Emploi du temps du 16 au 22 janvier. — Officier de service, lieutenant O. Janssone. — Mardi 17, de 19 à 21 h., révision du cours d'éducation morale (questionnaire), par le caporal Farvacque, et inscription des retardataires pour le cours spécial du 2e contingent. — Le même jour, à 20 h. 15, au Palais de Justice, réunion du Conseil d'administration de l'Ecole, du cadre et du Comité du Tir Régional. — Samedi 21, de 10 h. 30 à 21 h., cours par l'adjudant Marchall. — Dimanche 22, de 9 à 11 h., éducation physique, par M. Geenens.

TIR

CROIX. — Les Carabiniers. — Résultat du 15 janvier :